

AVERTISSEMENT

En cas de divergence avec d'autres sources d'information, les dispositions du *Règlement des études* prévalent.

SYSTÈME DE NOTATION

L'Université Laval applique, depuis l'automne 1995, un système de notation alphabétique qui comporte un plus grand nombre d'échelons que le système précédent.

SYSTÈME À PARTIR DE L'AUTOMNE 1995

	Échelons	Valeur numérique	Remarque
Succès	A +	4,33	
	A	4,00	
	A –	3,67	
	B +	3,33	
	B	3,00	
	B –	2,67	
	C +	2,33	
	C	2,00	
		C –	1,67
	D +	1,33	
	D	1,00	
Échec	E	0,00	Échec
	W	0,00	Abandon (Échec)

Cycles
1 Premier
2 Deuxième
3 Troisième

PU Préuniversitaire
UE Éducation continue
PD Postdoctorat
PM Études médicales postdoctorales en médecine dentaire
PR Études médicales postdoctorales en médecine

CALCUL DES MOYENNES

DE SESSION, DE CYCLE ET DE DIPLOMATION

Ces valeurs sont calculées sur 4,33 selon la formule suivante :

$$M = \frac{\sum (P_i \times C_i)}{\sum C_i}$$

dans laquelle les symboles ont la signification suivante:

M = moyenne
Σ = somme de
P = valeur numérique de la note exprimée en lettre
C = nombre de crédits attribués à l'activité évaluée
i = activité déterminée qui a été évaluée par une note

La **moyenne de session** est une note globale, calculée à la fin de chaque session, pour l'ensemble des activités de formation d'un même cycle auxquelles l'étudiant s'est inscrit à l'Université Laval pendant la session et pour lesquelles il a reçu une note à valeur numérique.

La **moyenne cumulative** de cycle, affichée dans la section « Bilan », est calculée à la fin de la dernière session d'inscription. Elle inclut les activités de formation ayant une note à valeur numérique suivies à l'Université Laval dans ce cycle d'études et, le cas échéant, celles ayant fait l'objet d'une reconnaissance des acquis. La moyenne cumulative affichée au terme de chaque session exclut les crédits obtenus par voie de reconnaissance des acquis.

La **moyenne de diplomation** est une note globale, calculée à la fin du programme de l'étudiant, pour l'ensemble des activités de formation de même cycle réussies qui satisfont une exigence du programme et pour lesquelles il a reçu une note à valeur numérique.

Avant la session d'automne 1995, toutes les moyennes étaient calculées sur 5,00. Les moyennes de diplomation sont demeurées sur 5,00. Toutefois, les moyennes de session et de cycle obtenues pour les activités de formation suivies avant cette date ont été transposées sur 4,33.

SIGNIFICATION DES CODES UTILISÉS PAR RAPPORT À LA NOTE

AUD Auditeur
DF En difficulté
F Stage post-MD non complété
M Évaluation différée par l'Université (avant l'été 2009)
N Échec (sans contribution au calcul de la moyenne)
NA Activité non évaluée
P Succès (sans contribution au calcul de la moyenne)
T Activité de recherche sans évaluation
V Équivalence* ou Reconnaissance d'expérience
X Abandon sans échec
Z Délai accordé (avant l'été 2009)

* Les équivalences accordées pour des activités de formation suivies dans un établissement universitaire québécois à compter de la session d'été 2009 sont affichées avec la note obtenue plutôt que la note V. Ces notes entrent dans le calcul de la moyenne de cycle.

SIGNIFICATION DES CODES UTILISÉS PAR RAPPORT AUX RUBRIQUES

Rép. Identifie une activité de formation répétée
Ex: Activité de formation répétée exclue du calcul de la moyenne
In: Activité de formation répétée incluse dans le calcul de la moyenne

UEC Unité d'éducation continue
Points Résultat du calcul suivant: valeur numérique d'une note multipliée par le nombre de crédits attribués à l'activité évaluée

1 crédit = 45 heures
1 UEC = 10 heures

Aux cycles PM et PR – Études médicales postdoctorales
1 crédit = 1 semaine de stage clinique

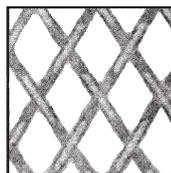
CARACTÉRISTIQUES DE SÉCURITÉ

Ce document, utilisé depuis septembre 2009, est imprimé sur du papier comportant les caractéristiques suivantes:

- un filigrane est intégré au papier;
- le fond est imprimé de couleurs rouge et or et les mots UNIVERSITÉ LAVAL y figurent en blanc;
- les mots UNIVERSITÉ LAVAL sont imprimés sous forme de microligne au verso;
- une tache indélébile apparaît de part en part à l'endroit où un produit chimique est utilisé pour altérer le document;
- le papier contient des fibres fluorescentes visibles seulement à la lumière ultraviolette.

Le sceau embossé de l'Université Laval n'est pas apposé sur ce document.

Ce filigrane doit apparaître lorsque le document est tenu devant une source de lumière.



INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

Toute question quant à l'authenticité de ce document doit être adressée à:

Bureau de registraire
Pavillon Jean-Charles-Bonenfant
2345, allée des Bibliothèques
Local 2440
Université Laval
Québec (Québec) G1V 0A6
CANADA

Téléphone : 418 656-3080
Télécopieur : 418 656-5216
reg@reg.ulaval.ca
www.ulaval.ca